

À publier immédiatement

Résidence Sainte-Hélène située au Kamouraska

Préavis de révocation de permis pour une résidence privée pour aînés

Rimouski, le 13 avril 2016 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent a fait parvenir hier, un préavis de révocation de permis à la propriétaire de la Résidence Sainte-Hélène située au Kamouraska. Cette décision du CISSS du Bas-Saint-Laurent faite suite à l'enquête menée par la Sûreté du Québec et aux allégations de voie de fait qui ont été déposées plus tôt cette semaine. À défaut de répondre de manière satisfaisante à ce préavis de révocation, le CISSS fixe au 22 avril 2016 la date maximale à laquelle la Résidence Sainte-Hélène devra avoir mis un terme à ses activités ».

Les résidents relocalisés depuis le 25 février 2016

On se rappellera qu'un incendie survenu le 25 février dernier avait obligé le CISSS du Bas-Saint-Laurent à reloger les 11 résidents dans deux autres résidences situées au Kamouraska. Par la suite, mis au courant qu'une enquête avait été déclenchée par la Sûreté du Québec, le CISSS avait décidé de ne pas réintégrer les résidents et d'attendre la fin de l'enquête avant d'autoriser ceux-ci à retourner à la Résidence Sainte-Hélène. Ces aînés peuvent donc demeurer, pour le moment, dans ces résidences qui répondent à leurs besoins. Il est important de spécifier que, bien que les allégations portées par la Sûreté du Québec remontent à l'année 2013, le CISSS n'avait jamais reçu de plainte pour abus, tant physique que verbal, pour cette résidence privée pour aînés.

« Comme nous l'avons spécifié à plusieurs reprises, nous ne tolérerons aucune situation de ce genre ni aucune situation de maltraitance ou de négligence dans l'ensemble des ressources d'hébergement de notre territoire. Chaque fois qu'une situation nous sera signalée, nous prendrons les dispositions nécessaires pour s'assurer que les personnes hébergées, tant au privé qu'au public, reçoivent des services irréprochables », de souligner le directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique clinique du CISSS du Bas-Saint-Laurent, monsieur Gino Beaudoin.

– 30 –

Source : Lise Chabot
Conseillère cadre aux communications stratégiques
à la présidente-directrice générale et relations avec les médias
418-734-2112
418 509-9560 (cellulaire)
lise.chabot.cisssbsl@sss.gouv.qc.ca
www.cisss-bsl.gouv.qc.ca